

Fiche d'utilisation du sol

Commune de Onhaye

Province: Namur
 Secteur d'aménagement: DINANT - CINEY - ROCHEFORT
 Statut de la commune selon le SDER: Commune rurale

Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	139	2,1
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	1,7	0
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	12	0,2
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	19	0,3
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	33	0,5
	Terrains à usage industriel et artisanal	5,1	0
	Terrains dévolus au transport	11	0,2
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	14	0,2
	Bâtiments spéciaux	0,8	0
	Sous-total	237	3,6
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	2.468	37,5
	Prés et pâtures	1.899	28,9
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	1.628	24,8
	Terres vaines et vagues	122	1,9
	Milieus naturels non exploités	12	0,2
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	11	0,2
	Sous-total	6.140	93,4
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		198	3,0
Total		6.574	100

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

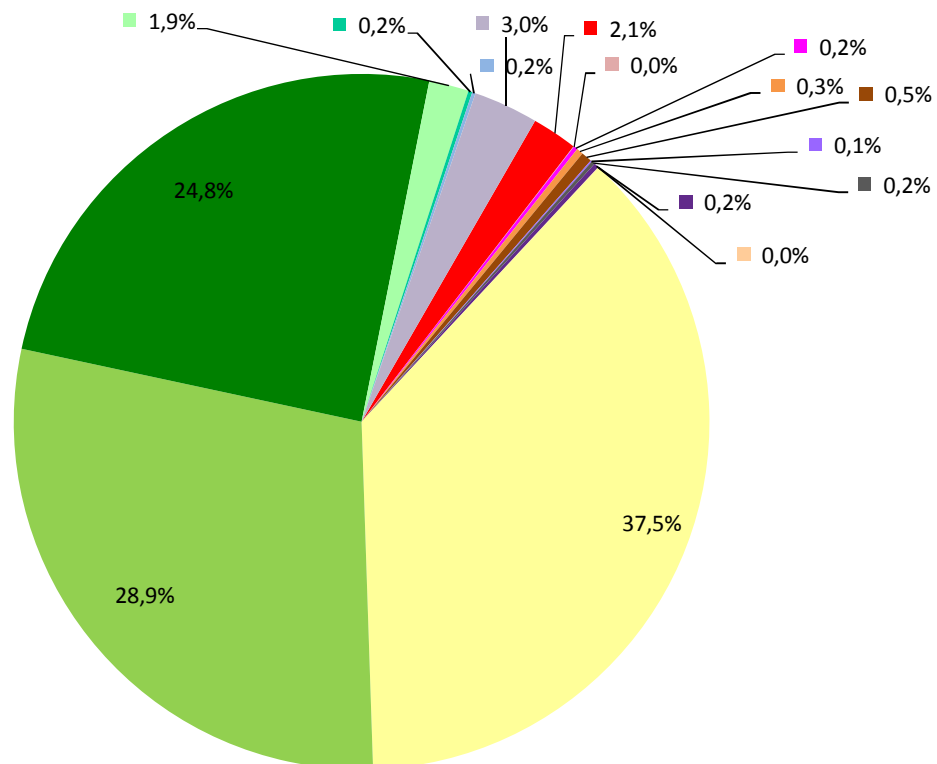
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

Catégories d'utilisation du sol (2008)

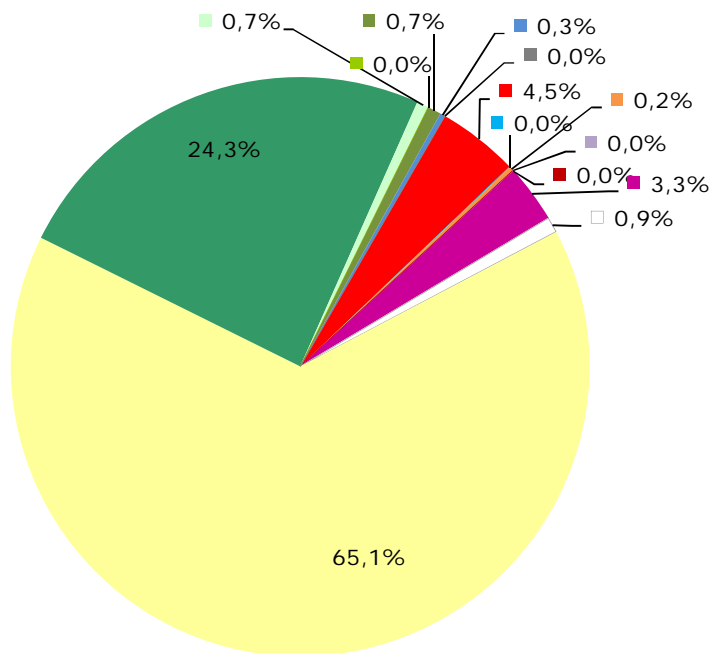


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieux naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	297	4,5
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	3,2	0
	Zone de loisirs	14	0,2
	Zones d'activité économique	2,6	0
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	215	3,3
	Sous-total	531	8,1
Zone d'aménagement communal concerté		56	0,9
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	4.277	65,1
	Zone forestière	1.598	24,3
	Zone d'espaces verts	44	0,7
	Zone naturelle	-	-
	Zone de parc	48	0,7
	Plan d'eau	20	0,3
	Sous-total	5.986	91,1
Zone blanche		-	-
Total		6.574	100

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

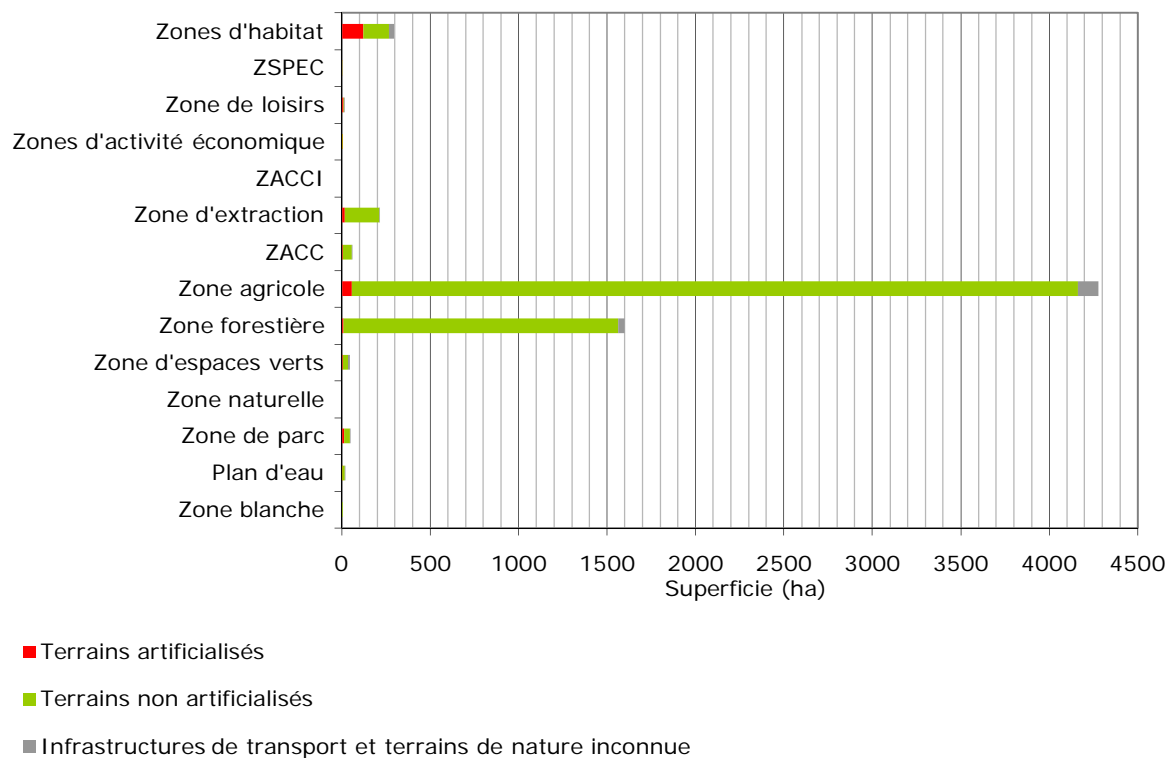
Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	121	40,8	144	48,4	32	10,8	297
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	2,1	67,7	0,8	23,8	0,3	8,5	3,2
	Zone de loisirs	8,4	58,0	5,7	39,6	0,3	2,4	14
	Zones d'activité économique	1,2	47,0	1,4	53,0	-	-	2,6
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	15	6,9	198	92,5	1,4	0,7	215
	Sous-total	148	27,8	350	65,8	34	6,4	531
Zone d'aménagement communal concerté		5,3	9,4	50	89,6	0,5	1,0	56
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	58	1,4	4.103	95,9	116	2,7	4.277
	Zone forestière	9,4	0,6	1.554	97,2	35	2,2	1.598
	Zone d'espaces verts	4,7	10,6	31	70,6	8,2	18,8	44
	Zone naturelle	-	-	-	-	-	-	-
	Zone de parc	11	22,8	36	75,0	1,1	2,2	48
	Plan d'eau	1,1	5,4	15	77,6	3,3	16,9	20
	Sous-total	84	1,4	5.739	95,9	163	2,7	5.986
Zone blanche		-	-	0	-	-	-	-
Total		237	3,6	6.140	93,4	198	3,0	6.574

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



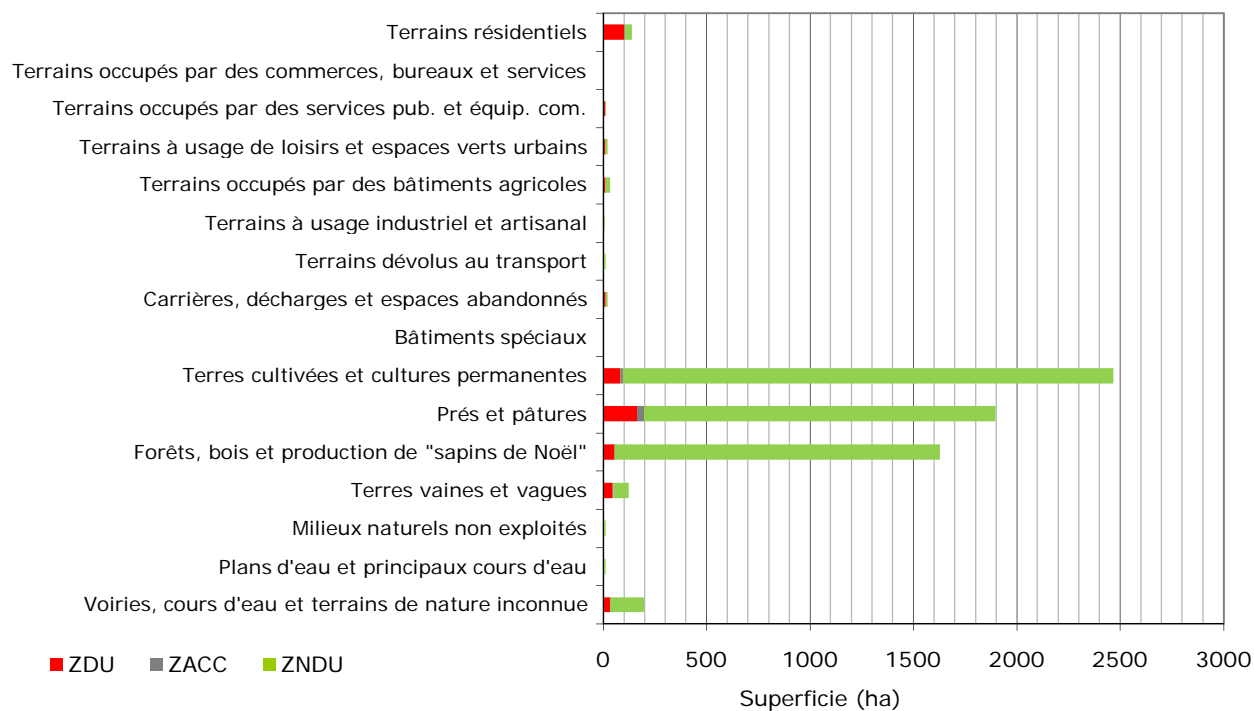
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	102	73,3	4,4	3,2	33	23,6	139
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	0,8	47,2	-	-	0,9	52,8	1,7
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	8,2	67,7	0,1	1,1	3,8	31,3	12
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	8,3	42,8	-	-	11	56,7	19
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	9,9	29,8	0,6	1,7	23	68,6	33
	Terrains à usage industriel et artisanal	3,5	68,7	-	-	1,6	30,8	5,1
	Terrains dévolus au transport	2,3	20,3	0,1	1,2	8,7	78,5	11
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	13	88,8	-	-	1,6	11,2	14
	Bâtiments spéciaux	0,1	17,0	-	-	0,6	83,0	0,8
Sous-total		148	62,4	5,3	2,2	84	35,4	237
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	84	3,4	13	0,5	2.372	96,1	2.468
	Prés et pâtures	163	8,6	36	1,9	1.700	89,5	1.899
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	56	3,4	0,2	0	1.572	96,6	1.628
	Terres vaines et vagues	46	38,2	1,9	1,6	73	60,2	122
	Milieux naturels non exploités	0,8	6,5	-	-	12	93,4	12
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	0,3	2,3	-	-	11	97,7	11
	Sous-total		350	5,7	50	0,8	5.739	93,5
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		34	17,2	0,5	0,3	163	82,5	198
Total		531	8,1	56	0,9	5.986	91,1	6.574

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).